Hérépian Première réunion de quartier et premières doléances

Les projets pour le centre du village ont été évoqués par le maire.

a mairie a organisé, dernièrement, une première réunion de quartier concernant les habitants du centre du village. Plusieurs demandes ont ainsi été formulées : la création de passages piétons sur l'avenue Saint-Jacques, la limitation de la vitesse à 30 km à l'heure dans tout le village, la pose de coussins berlinois, de sens uniques de circulation, la mise en place d'une aide matérielle pour les personnes handicapées.

« Redonner aux places des espaces de convivialité » Jean-Louis Lafaurie, maire

Au chapitre des doléances, les sens et stationnements interdits non respectés des rues de la Creuse et Paul-Eluard, les arrêts sans-gêne sur la chaussée de l'avenue Marcellin-Albert ou devant la fontaine et les motos garées sur des passages pour handicapés ont fait débat. Les sempiternelles discussions sur les



■ Les doléances ont été entendues par le conseil municipal.

crottes de chien et les poubelles ont, aussi, bien eu lieu...

Le maire, Jean-Louis Lafaurie, a dévoilé quelques projets: la sécurisation des piétons sur le pont de Saume-Longue sera possible grâce à un rétrécissement de la voie routière en circulation alternée des véhicules. La Voie verte (ancien passage à niveau) sur la route de Villemagne et la place Étienne-Pascal sera aussi mise en sécurité.

Sensible au développement durable, le premier magistrat a évoqué un autre dossier: « Notre objectif est de permettre aux habitants, dans les années à venir, d'aller travailler, de faire leurs courses à vélo. Une liaison douce devrait relier le cœur du village à la Voie verte. » Pour cela un passage du parking de la poste à la Voie verte est à l'étude.

Pour les aménagements futurs des places de la Croix Saint-Jacques et de la Tuca, Jean-Louis Lafaurie a précisé: « Nous avons la volonté de redonner aux places des espaces de convivialité. Pour cela, il faut mettre les voitures ailleurs. Nous sommes actuellement en négociation pour un terrain dans le fond du village. Le PLU qui sera présenté me permettra, si nous n'arrivons pas à négocier dans des conditions raisonnables, de pouvoir mettre des parcelles en zones non constructibles avec possibilité de faire des parkings. Je suis patient, mais la patience a des limites ... »

midilibre.fr